



Comité de l'Aisne

Délégué Responsable Compétition : Bernard LESSIRE

06.46.18.68.69 ✉ lessirebernard8@gmail.com

CHALLENGE INTERCLUBS 2025-2026

Tour 1 – Dimanche 9 novembre 2025

Lieu :

**Gymnase du collège – rue du Moulin
02190 GUIGNICOURT**

Pointage 9h

Début de compétition 9h30

Inscriptions : 5 € par équipe

Quatre catégories :

- ✚ Poussins/benjamins moins de 600 points
- ✚ Minimes/cadets moins de 600 points
- ✚ Poussins/benjamins Toutes catégories
- ✚ Minimes/cadets Toutes catégories

Venez nombreux !

Envoi par courriel à privilégier

lessirebernard8@gmail.com

06.46.18.68.69

/!\ /!\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. /!\ /!

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



CLUB	NOM Prénom N° de licence joueur 1	NOM Prénom N° de licence joueur 2	NOM Prénom N° de licence joueur 3	Catégorie et n° équipe

Soitéquipes X 5 € = €

**Bulletin à renvoyer impérativement
pour le mercredi 5 novembre 2025 (18 heures)
(Aucune inscription ne sera prise au-delà de cette date)**

**par courriel à lessirebernard8@gmail.com
ou courrier : Bernard LESSIRE - 28 avenue de LAON - 02200 SOISSONS**

**/!\ /!\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. /!\ /!\
Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>**



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Description de la compétition

La compétition Interclubs jeunes est une compétition par équipes s'adressant aux joueurs en licence compétition des catégories poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes filles, garçons et cadet(te)s.

Deux catégories d'âge :

- ✚ Poussins / benjamins
- ✚ Minimes / cadets

Deux catégories de classements

- ✚ Moins de 600 points
- ✚ Toute catégorie

Le classement retenu est celui du début de la phase en cours (classement de septembre et classement de janvier)

ARTICLE 2 : Composition des équipes

Les équipes sont constituées de 2 joueurs. Il est possible d'inscrire une équipe de trois, seuls deux joueurs peuvent jouer lors de la rencontre. (Modification du 15 décembre 2023)

Les équipes peuvent être mixtes ou deux garçons ou deux filles.

Il est possible de créer une équipe par entente de deux clubs (sous réserve de l'accord des présidents respectifs de chaque club).

Un joueur ou joueuse ayant moins de 600 points peut évoluer en toute catégorie.

ARTICLE 3 : Formule et déroulement de compétition

Chaque équipe de deux joueurs s'affronte en faisant quatre parties SIMPLE et un DOUBLE.

Les parties se jouent de la façon suivante :

- Le joueur A joue contre le joueur X en simple
- Le joueur B joue contre le joueur Y en simple
- Les joueurs A et B jouent contre les joueurs X et Y en double
- Le joueur B joue contre le joueur X en simple
- Le joueur A joue contre le joueur Y en simple

D'un prime abord, toutes les parties sont jouées. En fonction d'un trop grand nombre d'équipe inscrites dans une catégorie, il est possible d'adopter le score acquis. La composition de l'équipe reprise le jour de la compétition sera celle selon l'ordre sur la feuille d'inscription (Joueur 1..., Joueur 2.....).

Le juge-arbitre est le seul maître de décider la formule de compétition en fonction du nombre d'équipes présentes le jour de la compétition.

Cette compétition est proposée trois fois dans l'année sous forme de Tour qui reste indépendant. Une équipe non inscrite au tour un peut faire le tour deux par exemple. Les dates sont inscrites au calendrier de début de saison.

Les balles de compétition sont fournies par le Comité.

Les récompenses sont fournies par le Comité.

Le club recevant la compétition est chargé d'organiser l'accueil des participants notamment prévoir une petite restauration. Il devra fournir gracieusement le repas du midi au juge-arbitre (JA) et au délégué responsable de compétition (DRC) présent.

ARTICLE 4 : Prix de l'engagement

Chaque équipe inscrite est redevable de l'engagement, même si absente (sauf cas de force majeure).

**!/ \ !/ \ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !/ \ !/ **

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



Le prix de l'engagement est de cinq euros par équipe et par tour.

Le paiement se fera suite à l'envoi de l'avis d'échéance au club par le trésorier du Comité.

Le paiement doit être fait par virement. Si impossibilité, il est possible de régler par chèque en dernier recours.

				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30027	17277	00020433301	96	EUR
Identifiant International de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number)				
FR 76 30027172770002043330196				
BIC (Bank Identifier Code)				
CMCI FR PP				
Domiciliation		Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC HIRSON		COMITE DEPAR TENNIS DE TABLE DE		
17 RUE CHARLES DE GAULLE		L AISNE		
02500 HIRSON		CHEZ M WUILLEMAIN JEAN FRANCOIS		
TÉL: 03 23 98 06 27		9 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY		
		02200 SOISSONS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

!! !! Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !! !!

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>